

(1) Offre valable une seule fois par détenteur de compte PMU.fr, sur les e-paris hippiques non annulés et/ou non remboursés, et enregistrés sur PMU.fr (web, mobile et tablette) sur les journées hippiques du samedi 17 au vendredi 30 avril 2021 inclus.

S'ils ont préalablement validé leur participation, les participants prendront part au classement sur la moyenne des meilleurs taux de gain quotidien**, à condition d'avoir respecté la condition suivante :

- Engager au minimum un e-pari hippique lors de chaque journée hippique durant la période de l'offre (soit 14 e-paris minimum sur la durée de l'opération).

Les e-paris : e-Simple, e-Tic3, e-Quinte+, e-Quarté+, e-Tiercé et e-Report+ ne sont pas pris en compte dans le cadre de cette opération.

Le jeu permettra de récompenser les 50 participants avec le taux de gain moyen le plus élevé*, sur la base suivante :

- Pour le 1er parieur du classement : 1 500€ d'abondement non retirable
- Pour le 2ème parieur du classement : 1 000€ d'abondement non retirable
- Pour le 3ème parieur du classement : 700€ d'abondement non retirable
- Du 4ème au 10ème parieur du classement : 400€ d'abondement non retirable
- Du 11ème au 20ème parieur du classement : 200€ d'abondement non retirable
- Du 21ème au 30ème parieur du classement : 100€ d'abondement non retirable
- Du 31ème au 50ème parieur du classement : 50€ d'abondement non retirable

Date limite de validation de la participation au classement : samedi 17 avril 2021 à 19h00.

Les e-paris ne seront pris en compte qu'à partir du jour de la validation de la participation au classement (en cliquant sur "Je participe" au défi en question sur le site <https://defi.pmu.fr/defis>).

Dès la validation de la participation, les e-paris se dénouant après celle-ci seront pris en compte pour le classement.

Il est précisé que toute notion "calendaire" et/ou "heure" et/ou de date s'entend par référence à la France métropolitaine.

En cas d'égalité entre plusieurs participants ayant réalisé la même moyenne de taux de gain l'avantage sera donné, par ordre chronologique, au parieur s'étant inscrit en premier au défi.

* Règle de calcul du meilleur Taux de Gain pour chaque journée hippique :

Taux de gain = Montant des gains pour les paris concernés sur la période du jeu / Montant des mises engagées pour les paris concernés sur la période du jeu.

Attention, concernant l'e-2sur4 JACKPOT :

- la part JACKPOT est exclue des enjeux
- seuls les gains obtenus en e-2sur4 sont pris en compte, avant application du multiplicateur.

Exemple calcul taux de gain :

Gains en e-Couplé= 120€

Enjeux en e-Couplé = 100€

Taux de Gain = 1,20

Score calculé à 2 décimales avec la règle de l'arrondi mathématique au centime.

Seul votre e-pari ayant obtenu le meilleur taux gain par journée hippique sera pris en compte.

** Règle de calcul du Taux de Gain moyen final :

Le taux de gain final correspond à une moyenne des taux de gain quotidien, il se calcule de la manière suivante :

Votre e-pari ayant le meilleur taux de gain par journée hippique est retenu, puis additionné avec ceux de chaque journée et divisé par le nombre de journée hippique de l'opération :

Le calcul est le suivant :

Somme des 14 meilleurs taux de gains quotidien (1 par journée hippique)

----- = *Votre taux de gain final*

14 (soit le nombre total des journées hippiques de l'offre)

Exemple :

Je découvre l'offre, je décide de participer.

En premier lieu, **je m'inscris au défi avant le samedi 17 avril 2021 (19h00)**. Pour être éligible au classement final, je dois au minimum jouer un e-pari lors de chacune des journées hippiques durant la période de l'offre.

Le premier jour de l'offre, je joue plusieurs e-paris différents :

Le 1^{er} e-pari :

Je joue un e-Couplé placé 6-4 par 10€. L'arrivée de la course est la suivante : 2-6-4-9.

Mon gain est de 21€.

Mon taux de gain pour cet e-pari est de : **2,10. (Soit 21 divisé par 10)**

Le 2^{ème} e-pari :

Je joue un e-Trio 9-3-1 par 5€. L'arrivée de la course est la suivante : 3-1-9-8.

Mon gain est de 133€.

Mon taux de gain pour cet e-pari est de : **26,60. (Soit 133 divisé par 5)**

Le 3^{ème} e-pari :

Je joue un e-Couplé placé avec 1-5 par 2€. L'arrivée de la course est la suivante : 11-5-1.

Mon gain est de 8€.

Mon taux de gain pour cet e-pari est de : **4,00. (Soit 8 divisé par 2)**

Mon meilleur taux de gain retenu pour cette journée hippique, sera celui de mon deuxième e-pari, à savoir le e-Trio 9-3-1 par 5€ : **26,60.**

A la fin de l'opération promotionnelle, voici mes meilleurs taux de gains quotidiens retenus pour chaque journée hippique :

1^{ER} jour de l'offre : 26,60

2^{ème} jour : 0

3^{ème} jour : 15,31

4^{ème} jour : 0,61

5^{ème} jour : 121

6^{ème} jour : 0

7^{ème} jour : 2

8^{ème} jour : 5,74

9^{ème} jour : 0

10^{ème} jour : 0,87

11^{ème} jour : 12,31

12^{ème} jour : 1,64

13^{ème} jour : 0

14^{ème} jour : 14,29

Le calcul de mon taux de gain final sera le suivant :

$$26,60 + 0 + 15,31 + 0,61 + 121 + 0 + 2 + 5,74 + 0 + 0,87 + 12,31 + 1,64 + 0 + 14,29$$

----- = **14,31**

Ces dotations, octroyées en application du règlement PMU des jeux et paris en ligne seront versées dans un délai d'un à dix jours maximum ouvrés après la fin de l'offre.

Toute contestation ou réclamation relative à l'opération ne pourra être prise en considération au-delà d'un mois calendaire suivant le dernier jour de l'opération promotionnelle.

Toute difficulté d'interprétation ou d'application du présent règlement sera tranchée souverainement par le PMU.